

UN BON PETIT FEU POUR SE RÉCHAUFFER

En cette période de froid, l'utilisation des appareils de chauffage au bois comme chauffage d'appoint est populaire. Il faut être bien informé des risques inhérents à l'usage de ce type d'appareil. C'est durant les mois d'hiver que les feux de cheminée sont les plus fréquents.

Faire un bon achat

- Vérifiez si le sceau de l'Association canadienne de normalisation (ACNOR) ou de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis (US/EPA) apparaît sur l'appareil que vous voulez acquérir. Ces appareils certifiés réduisent de façon marquée les émissions polluantes de fumée et de cendre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison.



Inspection et ramonage

- Faites installer le foyer ou le poêle à bois ainsi que la cheminée par un professionnel.
- Le Code national de prévention des incendies du Canada exige que les propriétaires veillent à la sécurité de leurs cheminées et les inspectent au moins une fois par année. Faites inspecter le foyer et la cheminée au moins une fois par an par un professionnel, idéalement avant le début de la saison froide.
- Faites inspecter la cheminée si le mur derrière le poêle à bois devient chaud.
- Il se pourrait que votre cheminée ait un problème que vous ne voyez pas. Si vous avez des doutes, consultez un ramoneur certifié APC formé aux techniques de l'énergie du bois.
- Faites ramoner la cheminée par un professionnel à toutes les cinq cordes de bois brûlées si vous utilisez beaucoup votre appareil; sinon, au moins une fois par an, préférablement au printemps, car les dépôts de crésote laissés dans la cheminée, combinés au temps chaud et humide de l'été, entraînent la corrosion des pièces d'acier et augmentent la formation de bouchons de crésote. **Ne vous fiez pas aux bûches ou aux additifs en poudre conçus pour nettoyer les conduits de fumée. Ces produits ne permettent d'éliminer que 60 % de la crésote alors que les ramoneurs en retirent généralement de 75 à 90 %.**
- Surveillez l'apparition de crésote. La crésote peut se former rapidement et constitue une cause importante de feux de cheminée. Vérifiez souvent les cheminées et les tuyaux de raccordement et nettoyez-les au besoin — ne laissez jamais s'accumuler la crésote ou les dépôts de suie. **Ne tentez pas de mettre le feu dans la cheminée pour éliminer la crésote. Toute la maison pourrait y passer!**
- Vérifiez régulièrement tout indice de problème. Votre appareil de chauffage, vos tuyaux de raccordement et votre cheminée peuvent se détériorer progressivement. Surveillez les indices de corrosion et les taches de rouille sur la surface extérieure d'une cheminée de métal, ainsi que les signes de gonflement ou de corrosion dans le chemisage de la cheminée.
- À l'automne, examinez votre cheminée, à l'aide d'un petit miroir, afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer pendant l'été (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.).

Du bon bois bien entreposé

- Choisissez du bois dur, comme le chêne, l'érable ou le hêtre. Il doit être sec depuis au moins six mois. Pour savoir s'il est bien sec, vérifiez la présence de larges fissures aux extrémités des bûches.
- Entreposez les cordes de bois dehors, loin de la maison.
- Couvrez les bûches afin de les protéger des intempéries. Le bois humide nuit à la combustion et augmente les dépôts de crésote.
- Entrez seulement quelques brassées de bois à la fois. Conservez-les loin du foyer ou du poêle à bois.

Bien brûler pour limiter les dépôts de crésote

La crésote est un dépôt formé par la fumée. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un bon ramonage peut l'éliminer.

- Utilisez du bois de qualité et sec. Le bois vert augmente la formation de crésote.
- Brûlez du bois fendu en bûches de petites tailles. Elles brûleront plus proprement, formant moins de crésote.
- Faites brûler peu de bûches à la fois.
- Faites entrer assez d'air dans l'appareil à combustion pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète et produisant moins de fumée. De plus, les flammes ne dégageront pas de produits toxiques.

Un appareil utilisé de façon sécuritaire

- Ne brûlez que des bûches. Évitez tout autre combustible tel que du bois traité ou peint, du plastique et d'autres déchets. Les produits toxiques qu'ils dégagent augmentent la formation de crésote et peuvent vous empoisonner.
- N'utilisez pas d'essence, de kérosène ou un allume-barbecue pour démarrer un feu.
- Cessez l'utilisation de l'appareil si le verre de la porte est fendu ou brisé.
- Utilisez toujours le pare-étincelles lorsque vous brûlez du bois.
- Éloignez les objets combustibles de l'appareil.
- Assurez-vous que les matériaux du sol et du mur près de l'appareil sont non combustibles.
- Assurez-vous que la maçonnerie et les joints à l'intérieur du foyer sont intacts.
- Assurez-vous que les pierres réfractaires à l'intérieur de votre poêle à bois sont entières et que le joint d'étanchéité de la porte n'est pas fendu ou incomplet.
- Assurez-vous qu'aucune rouille ou corrosion n'apparaît sur la cheminée extérieure.

D'autres précautions importantes

- Jetez les cendres dans un contenant métallique à fond surélevé, conservé dehors, loin de tous matériaux combustibles, car elles peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures.
- Installez un avertisseur de fumée et un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) dans le corridor, près des chambres à coucher.
- Installez un avertisseur de fumée à tous les étages de la demeure, y compris le sous-sol.
- Installez un avertisseur de CO près du foyer ou du poêle à bois.

Si le feu prend dans la cheminée...

- Restez calme.
- Fermez la clé et la porte de l'âtre.
- Ne tentez pas d'éteindre le feu.
- Sortez immédiatement.
- Appelez le 911 de chez un voisin.

Nous espérons que ces quelques conseils vous permettront de réchauffer votre maisonnée en toute sécurité!



VOTRE SERVICE DES INCENDIES ET DE LA SÉCURITÉ CIVILE